



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élèves

Question écrite n° 86317

## Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les recommandations exprimées dans l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) intitulé « une école de la réussite pour tous ». Soulignant la nécessité d'un traitement plus inclusif des difficultés scolaires pour tous et dans tous les territoires, le CESE recommande de prévenir les difficultés scolaires dès la maternelle en garantissant pour tout enfant une place dès deux ans, prioritairement dans les réseaux d'éducation prioritaire et dans les territoires à faible densité. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 86317

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 août 2015](#), page 5838

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)